

Jun 2013



Le Vilain Petit Canard

Le nouveau journal de la CGT Finances Publiques 95
« Ensemble pour être plus forts »



Il pleut, il pleut.....des mauvais coups!

Alors que la politique d'austérité génère d'insupportables injustices sociales et conduit économiquement dans le mur, le Conseil des Ministres du 17 avril vient de prévoir d'en rajouter encore une louche en la matière.

Le gouvernement annonce un nouvel « effort structurel » d'économies de 1,9 point de PIB dès 2013 (environ 38 milliards d'euros) et d'1 point supplémentaire en 2014, répartis à 14 milliards sur les dépenses et à 6 milliards sur les impôts.

On peut d'ores et déjà décrire les résultats de telles orientations : récession accrue et difficultés majeures pour la plupart des citoyens. De tels choix sont non seulement à condamner mais également à combattre sans ambiguïté.

Les Services Publics subissent d'importantes coupes budgétaires. Les coups portés contre les salariés, les retraités, les chômeurs continuent à pleuvoir :

- le chômage est en hausse constante : sur un an, la hausse est de 10,8% : il s'agit du 22e mois consécutif d'augmentation.
- toutes catégories confondues, le chômage concerne plus de 5 millions et demi de travailleurs.
- le gouvernement a annoncé la désindexation des retraites sur l'inflation ce qui signifie en clair que les pensions ne seront plus augmentées. C'est la paupérisation programmée pour des millions de retraités.
- le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France s'élève à plus de 8.5 millions...c'est honteux !
- tout au long des années 2012 et 2013, les plans sociaux et les fermetures d'entreprises se sont multipliés (fermeture de l'usine PSA d'Aulnay, restructuration chez Renault entraînant + de 7500 suppressions de postes, fermetures de l'usine Goodyear à Amiens, de l'usine Arcelor Mittal, fermeture de la raffinerie Petroplus etc..).

Dans ce contexte particulièrement nocif pour l'emploi le gouvernement fait voter un Accord National Interprofessionnel signé avec la CFDT, la CGC et la CFTC le 11 janvier 2013 « sur la sécurisation de l'emploi », qui constitue une attaque en règle contre le Code du Travail.

Dans le même ordre d'idée, le Conseil des ministres du 10 avril 2013 a validé le sens et les dispositions des projets législatifs relatifs à l'acte III de la décentralisation. Cette réforme impactera les conditions de vie et de travail des populations et des salariés.

L'acte III de la décentralisation, en lien avec la MAP (modernisation de l'action publique), vise, dans un contexte de renforcement de la crise, à adapter « l'organisation institutionnelle » de notre pays à la compétition européenne et mondiale. La poursuite de la désindustrialisation et de la casse du service public, l'augmentation du chômage, les nouvelles attaques contre la protection sociale, la réduction des dépenses publiques, conduisent à accroître les difficultés pour les salariés et à enfoncer notre pays dans la crise.

Ce qu'il faut, c'est changer de cap! Le message des salariés aussi doit être clair.

Mariage pour tous

Contre l'exclusion, la haine et la violence, pour l'égalité des droits pour toutes et tous !

La CGT se félicite de l'adoption définitive par les parlementaires de la loi pour le mariage entre les personnes de même sexe.

En effet, ce texte affirme et intègre dans le droit français une pleine et entière égalité des droits, une reconnaissance de citoyenneté des personnes homosexuelles.

La CGT milite pour l'« égalité de traitement entre les couples hétérosexuels et les couples homosexuels et entre leurs enfants ».

Si cette loi est une avancée incontestable et cruciale pour notre République, elle ne protégera pas de tout. La lutte contre les discriminations et les actes homophobes et transphobes, toujours très importants sur les lieux du travail, devra continuer.

Les appels à la haine et à la division provoquent une multiplicité d'agressions verbales et physiques envers les personnes homosexuelles.

Ces violences sont inacceptables et révèlent une intolérance et des convictions qui ne peuvent nous laisser dans l'indifférence tant elles pourraient nous rappeler des périodes sombres de notre histoire.

La CGT ne tolérera jamais ces dérives et ces excès d'un autre temps.

La CGT continuera inlassablement de lutter contre toutes les formes de discrimination.

Leur irruption massive dans les luttes et les mobilisations, à partir de leurs exigences, dès maintenant, est la condition du changement auquel ils aspirent.

Maintenant, agissons pour nos salaires et pour nos retraites.

Maintenant intervenons pour nos droits, l'emploi industriel, les services publics.

Maintenons organisons-nous, syndiquons-nous.

Maintenant tous ensemble dans l'entreprise, la localité, construisons les mobilisations gagnantes.

**Ne pas oublier :
Assemblée Générale
CGT Finances Publiques 95
le vendredi 14 juin 2012
de 9h à 16h
Maison des syndicats
26 rue Francis Combe
à Cergy**

Les séisme Cahuzac

Il a menti et triché!

Il a détruit l'idée de république exemplaire! L'affaire Cahuzac n'en finit pas de provoquer des ondes de choc.

Brebis galeuse ou symptôme d'un système politique à bout de souffle?

Il est vrai que l'ex-ministre du budget qui ne croit pas à la lutte des classes, a encore livré une belle démonstration de déni. Il a déclaré que la somme qu'il a dissimulée au fisc ne dépasse pas 685 000 euros.

Une peccadille en somme !

Le délinquant Cahuzac n'aurait « planqué » que l'équivalent de **600 smic** dans un paradis fiscal, soit tout de même 50 ans de revenus pour un smicard....

Les grands de ce monde fraudent et les petits passent à la caisse. Les Etats membres de l'Union Européenne se sont lancés dans un jeu de concurrence fiscale en mettant en place de faibles taux d'imposition des bénéficiaires

(comme à Chypre ou en Irlande, 12,5% contre 33% en France) en multipliant les niches fiscales.

La commission européenne a évalué à 1000 milliards d'euros le manque à gagner pour les budgets du vieux continent. Un chiffre qui se situe entre 60 et 80 milliards en France.

Stopper l'évasion et la fraude fiscale revient à dire aux riches qu'ils le seront un peu moins, que l'argent amassé pour servir leurs seuls intérêts particuliers devra faire œuvre utile pour la cause commune.

Est-ce si aberrant par temps de crise où tant de salariés, de privés d'emplois subissent la crise et l'austérité qui l'accompagne?

Il faut dire STOP aux intérêts personnels et clientélistes qui priment au détriment des communautés humaines et des principes d'égalité de traitement.



Impôts, qui paye le plus ?

L'impôt sur le revenu est le prélèvement le plus « visible ». Nous déclarons nos revenus. Nous recevons un avis d'imposition et acquittons cet impôt. L'impôt sur le revenu est aussi le mode d'imposition le plus juste. Il représente pourtant moins d'un quart des recettes fiscales.

Pourquoi le plus juste ?

Pour qu'un impôt soit juste, il doit permettre à chacun de contribuer à hauteur de ses moyens. L'impôt sur le revenu est construit afin de répondre à ce critère. Durant les trente dernières années, son rendement a été largement réduit au profit de taxes comme la TVA. Cette taxe est pourtant particulièrement injuste puisqu'elle pèse beaucoup plus lourd dans le budget des ménages les plus modestes. Cependant, elle paraît indolore. Qui se soucie vraiment de l'impôt qu'il paye à chaque fois qu'il passe à la caisse du supermarché ?

Combien paye-t-on vraiment ?

Statistiquement, un couple ayant deux enfants et dont les deux conjoints perçoivent chacun un salaire de 1600€ paye : 895 € d'impôt sur le revenu, 3455 € de TVA, 1731 € d'impôts locaux et 1176 € de taxes diverses (carburant, assurance, alcool).

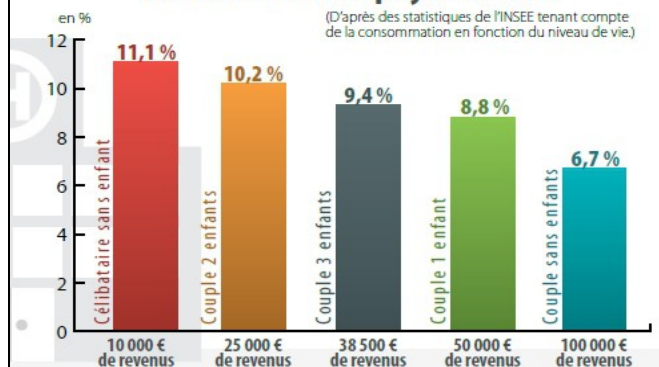
Et pour les plus riches ?

Malgré ce que l'on veut nous faire croire, les plus riches contribuent moins que l'ensemble de la population. Ils ont aussi été les grands gagnants des réformes de l'impôt sur le revenu. Ils ont notamment bénéficié d'une explosion des niches fiscales et d'une baisse des taux. Le plus élevé était de 65 % en 1983. Il est actuellement de 45 %. Bien informés par leurs « conseillers fiscaux », les plus aisés accaparent la majorité de ces aides publiques. 62 % des niches fiscales sont utilisées par les 10 % les plus riches.



Part des revenus payée en TVA

(D'après des statistiques de l'INSEE tenant compte de la consommation en fonction du niveau de vie.)



Un temps péri

Notre hiver rigoureux, avec des périodes de chutes de neige importantes, a rendu parfois nos transports en commun impraticables et nos routes particulièrement dangereuses. Certains d'entre nous n'ont donc pas pu se rendre sur leur lieu de travail pendant 1 ou 2 jours.

Un message de la direction daté du 12/03/2013, concernant ces intempéries a été adressé à l'ensemble des chefs de service.

Ce message informait les chefs de service de la possibilité d'accorder des facilités d'horaires **ou des autorisations d'absences** en cas de difficultés importantes pour leurs agents de rejoindre leur poste de travail. La CGT a lourdement insisté lors du CTL du mois de mars pour que cette note soit diffusée à l'ensemble des agents et pour une égalité de traitement départemental.

Ce que la direction a formellement refusé de faire!

Sans doute préférerait elle que les chefs de service jouent le rôle d'arbitre.....

Alors là pas de bol, si ton chef n'est vraiment pas cool, c'est tant pis pour toi!

En effet, plusieurs agents nous ont signalé que leur chef de service leurs avaient refusé ces autorisations d'absences.

Certains même ont accordé des facilités horaires mais en demandant aux agents de "récupérer" les heures perdues!

Il est vrai qu'en temps de pénurie des effectifs, il est plus facile d'user d'une autorité excessive auprès de ses agents, plutôt que de se battre à leurs côtés, pour revendiquer des moyens humains.

Dommage aussi, que certains agents refusent que les syndicats interviennent auprès de la direction pour régler ces litiges. En agissant ainsi, ces agents espèrent "éviter" la détérioration de l'ambiance de travail.

Hélas, ils se trompent, ils ne sont ni responsables, ni coupables de la dégradation de leurs conditions de vie au travail et ne pourront jamais "compenser" la saignée des effectifs qui semble inexorable.

La CGT reste à vos côtés pour faire respecter vos droits et en gagner de nouveaux!

Sale temps pour la campagne !

La campagne de déclaration est ouverte, d'année en année elle devient plus difficile à gérer pour les agents.

Partout, le constat est le même, nous sommes de moins en moins nombreux dans les services pour assurer nos missions de service public. Alors forcément, on se fatigue plus vite, la tension monte inexorablement et les clash avec les usagers deviennent de plus en plus inévitables.

L'érosion des effectifs ne permet plus d'assurer des permanences par les collègues « ex-impôts » dans les Trésoreries (à quelques exceptions près) ou dans les mairies. Les usagers n'ont plus de lieu de proximité pour être renseigné au moment de la campagne IR. Alors faute de renfort d'agents de la filière fiscale les agents des Trésoreries n'ont pas d'autre choix que de renvoyer les contribuables vers les SIP. La situation est détestable tant du côté de l'usager que du côté des agents qui en plus, ont dû faire face à une nouveauté fiscale de plus en plus complexe comme le bouquet de travaux.

Et pourtant rappelez vous, on nous a "vendu" la fusion DGI/CP avec un slogan très démagogique "L'usager est au coeur de nos préoccupations".

Les usagers du Vexin entre autres apprécieront...car en plus, les lignes téléphoniques des SIP et des trésoreries sont saturées. Ils n'ont donc pas d'autre choix que de se déplacer (jusqu'à 1600 contribuables certains jours sur Argenteuil, 1400 à Garges et à Cergy) !

Et "l'affaire Cahuzac" ne fait rien pour arranger les choses. Les quolibets et autres sarcasmes des usagers risquent fort de blesser profondément les agents. Leur conscience professionnelle n'est plus à démontrer et la justice fiscale constitue une valeur essentielle à leurs yeux.

Ce n'est pas la participation au stage obligatoire sur la "déontologie" qui va calmer les esprits. Au mieux, les agents se marrent et au pire, ils sont exaspérés!

La CGT a demandé l'arrêt immédiat de ces stages "obligatoires" mais elle a reçu une fin de non recevoir...

Après la pluie...la pluie !

Force est de constater que le Président n'a pas engagé la « révolution fiscale » promise durant la campagne présidentielle. Loin d'une révolution, les mesures fiscales prises sont plus des ajustements qu'une réelle transformation du système fiscal français.

Certes les niches fiscales vont être davantage plafonnées à partir de l'imposition des revenus de l'année 2014. Mais ce n'est pas suffisant ! Permettre des réductions d'impôt sur le revenu pouvant aller jusqu'à 10 000 € c'est encore beaucoup trop !



Certes, une nouvelle tranche d'imposition à 45 % a été créée. Mais là encore, c'est insuffisant pour redonner une véritable progressivité à l'impôt sur le revenu et ainsi faire payer davantage les plus riches. Un célibataire ayant un salaire de 13 000 € par mois ne sera même pas concerné par cette nouvelle tranche ! De plus, même si une augmentation de ses revenus le rendait malgré tout imposable à cette nouvelle tranche, seule une toute petite partie de ceux-ci serait concernée (voir graphique ci-dessus).

Certains revenus du capital seront maintenant taxés comme les revenus du travail, mais pas tous ! Il est bien évident que ces brèches seront largement exploitées par les plus riches, pour continuer à échapper à l'impôt.

Et que dire du nouveau cadeau de 20 milliards d'euros octroyé aux entreprises dans le cadre du pacte de compétitivité ? Ce crédit d'impôt a été accordé sans aucune contrepartie et il serait bien naïf de croire qu'il sera réinvesti en faveur de l'emploi et des salaires.

Pourtant, pour plus de justice et d'efficacité de l'impôt c'est bien d'une profonde réforme dont nous avons besoin.

Faire la pluie et le beau temps

C'est une tradition: quand un nouveau directeur arrive dans un département, il reçoit les syndicats. La CGT a été reçue le mardi 21 mai.

Nous changeons de chef d'orchestre mais la partition reste la même, restrictions budgétaires...

Après une courte présentation personnelle, le nouveau DDFIP du Val d' Oise nous a parlé de sa conception de l'organisation des services. Nous avons ainsi appris qu'il ne ferait pas de zèle quant aux suppressions d'emplois. Nous voilà rassurés! Il a en tout cas affirmé que cela devait se passer le mieux possible pour les agents concernés. Nous lui avons dit que cela pouvait, au contraire, très mal passer auprès de certains collègues, comme nous le savons. Il a reconnu que l'on ne pouvait pas "éviter totalement " la souffrance subie par certains agents dont le poste a été supprimé.

Il a ensuite admis que la dématérialisation des documents « papier » engendrerait certainement des suppressions d'emplois, ce qui ne lui semble pas aberrant. Exemple: la numérisation des 2042, ou la dématérialisation dans les SPL. Quel programme!

Concernant la notation, le nouveau DDFIP nous a dit qu'il aurait le souci de faire au mieux pour éviter les crispations, car ce ne serait pas bon s'il y avait beaucoup de recours pour quelques mots... Donc si cela ne tient qu'à des mots, il devrait consentir facilement à les changer suite aux recours des agents!

Il est vrai que la musique adoucit les mœurs et espérons que notre Directeur amateur d'opéras connaisse ce vieil adage.

Sur le sujet des réformes, il nous a dit qu'il était favorable à l'achèvement de la mise en place des SIP, comme celui de Saint Leu. Selon, lui, ce serait dans notre intérêt qu'il y ait des postes plus grands obtenus par le regroupement de petits postes. Nous lui avons dit que si les petits postes rencontraient des difficultés, c'était à cause des suppressions d'emplois passées et à venir.

Pour la CGT, cet entretien était une simple prise de contact. En effet, sans aucune existence officielle, ces entretiens n'ont aucune valeur institutionnelle. Nous lui avons expliqué que nos préoccupations principales restaient les conditions de vie au travail des collègues et les souffrances engendrées, entre autres, par les suppressions d'emplois.

Cet entretien nous a donné une petite idée du personnage, mais nous jugerons sur les actes et non sur les paroles!

Soit écolo, mais pas trop!

Certains collègues un peu plus sportifs ou un peu plus écologistes que d'autres viennent travailler en vélo, grand bien leur fasse, car la pratique du sport est excellente pour la santé. En plus comme en se déplaçant en vélo ils ne polluent pas c'est donc bon pour notre santé à tous!

Qui aurait pu penser que notre direction exemplaire en matière d'écologie, (argument mis en avant pour être sélectionné comme département test pour l'expérimentation dite "zéro papier" ou scannage des 2042) serait si réticente à construire un local à vélos réclamé depuis plusieurs années par les agents d' Ermont? Mais il est vrai que dès qu'il s'agit de mettre la main à la poche, notre direction met la pédale douce...

En avril, ne te découvre pas d'un fil...et en mai, fais ce qu'il te plaît

La carotte nouvelle arrive cette année avec un mois de retard dans nos services. Eh oui, la carotte sera versée en juin. Enfin, nous espérons. Il est vrai que dame nature n'a pas été particulièrement généreuse. L'hiver vient tout juste de se terminer et il paraît peut-être normal que la pousse soit en retard.

Pourtant nous espérons percevoir cette obole au moins en mai !!!

C'est l'une des annonces faites par Bernard Cazeneuve aux organisations syndicales de la DGFIP le 18 avril dernier : la prime d'intéressement, dont le montant vient d'être connu (150 euros bruts), sera versée aux agents avec la paie de juin. S'il est toujours bon de percevoir un peu plus, la CGT Finances Publiques ne saurait se satisfaire de celle-ci.

Cette année, le décalage d'un mois pour la mise en paiement n'est pas neutre, puisqu'il s'agit là d'un report de créance pour l'administration.

Les agents, eux, n'auront droit à aucun intérêt supplémentaire pour ce retard. Plus que jamais, la CGT Finances Publiques juge nécessaire de réelles revalorisations salariales, une prise en compte des qualifications des agents et l'intégration des primes dans le calcul de la retraite.

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie **CoGiTiel** par la section

le : .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière gestion publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :